

Trouvez Votre Toit : Votre Guide de Logement 2016-2017

Infos, Astuces, et Conseils pour Votre Installation dans le
Grand Lyon pour les étudiants internationaux

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

INTER
NATIO
NAL <

Dans ce guide, vous allez trouver...

Le Service Général des Relations Internationales	p. 3
Bienvenue à Lyon 2 !	p. 4
L'Hébergement Temporaire	p. 5
Les Étapes de Votre Installation	p. 6
Comment Cibler Votre Recherche	p. 8
Les Résidences Universitaires Publiques	p. 11
Les Résidences Universitaires Privées	p. 12
(Co)Location	p. 14
Logement Solidaire	p. 15
Garant	p. 16
Droits et Devoirs des Locataires	p. 18
Caisse d'Allocations Familiales	p. 19
Assurer Votre Bien	p. 20

LE SERVICE GENERAL DES RELATIONS INTERNATIONALES (SRI) ACCEUIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX

Le Personnel de l'Accueil et l'Accompagnement des Etudiants Internationaux :

Laure PELISSON, Responsable du Pôle Mobilité

Jessica CRONIN, Gestionnaire des Etudiants Internationaux Inscrits Hors-Echange,
Gestionnaire d'AlterEgo, programme d'intégration culturelle

Elsa RADUREAU, Gestionnaire des Etudiants Internationaux En Echange

Stéphane RICHARD, Chargé d'appui aux mobilités (entrants et sortants)

Venez nous voir en personne à

Campus Berges du Rhône (Lyon)

18 Quai Claude Bernard | 69007, Lyon
Bâtiment Bélénos – Bureau B141

Jessica CRONIN

Tél : +33 (0)4.78.69.70.42

Elsa RADUREAU,

Tél : +33 (0)4.78.69.74.18

Campus Porte des Alpes (Bron)

5 avenue Pierre Mendès France | 69005, Bron
Maison de l'Étudiant – Bureau U107

Jessica CRONIN

Tél : +33 (0)4.78.77.31.75

Stéphane RICHARD

Tel : +33 (0)4.78.77.30.02

Contactez-nous via e-mail à

incoming@univ-lyon2.fr pour les étudiants en échange

international-hors-echange@univ-lyon2.fr, pour les étudiants inscrit directement à Lyon 2

BIENVENUE A L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2!

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

Ce guide a pour objectif de vous aider dans votre installation résidentielle à Lyon en vous offrant une introduction au marché immobilier, en vous expliquant ce qu'il faut prévoir pour votre installation (votre budget, les documents à apporter, etc.) et en vous donnant des consignes importantes

Les informations ici ne sont pas exhaustives. N'hésitez pas à contacter les organismes référencés ci-dessous afin de vous aider dans vos démarches. Bien que nous, le Service général des Relations Internationales (SRI) – Pôle pour l'Accueil et l'Accompagnement des Étudiants Internationaux Hors Échange, ne soyons pas des professionnels de l'immobilier, nous restons à votre disposition pour vous aiguiller dans votre recherche et pour vous réorienter vers les organismes en mesure de répondre à vos besoins.

Dans la mesure où il y a une forte pénurie de logement à Lyon, nous vous conseillons de rechercher très tôt un logement. N'attendez pas votre arrivée à Lyon pour commencer vos recherches car Lyon accueille beaucoup d'étudiants et beaucoup de logements seront déjà réservés pour la rentrée. Si vous n'avez pas trouvé de logement à votre arrivée, le Service général des Relations Internationales mettra à votre disposition des outils de recherche de logement (postes internet, téléphone, annonces mises à jour...).

INTER
NATIO
NAL <

L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Malgré vos efforts, il est possible que vous n'arriviez pas à trouver un logement avant votre arrivée à Lyon. Dans ce cas vous pouvez avoir besoin d'un logement temporaire pendant que vous cherchez votre chez-vous à Lyon. Les ressources ci-dessous vous offrent un logement temporaire à moins de 40€/nuit selon les disponibilités.

Pour les jeunes et/ou étudiants

Auberge de Jeunesse du Vieux Lyon 41-45 Montée du Chemin Neuf, 69005 Lyon Tél : 04 78 15 05 50 www.fuaj.org/lyon	Le CISL : 3 Boulevard des Etats-Unis, 69008 LYON Tel. 04 37 90 42 42 www.cis-lyon.com/fr
Le Flâneur Guesthouse 56 rue Sébastien Gryphe , 69007 LYON +33 (0)9 81 99 16 97 www.leflaneur-guesthouse.com	Lyon Campus Informations pratiques sur le logement et la vie à Lyon www.lyoncampus.org

Chez les particuliers

De plus en plus, nous trouvons des services d'hébergement de courte durée chez les particuliers. Les tarifs varient selon le bien. La résidente ou le propriétaire peut être sur place ou non selon le cas. Voici quelques exemples des services offrant un hébergement chez un particulier.

AirBnb www.airbnb.fr	Chambres d'hôtes Tél : +33 (0)4 72 13 99 35 www.chambreslyon.com	Couch Surfing www.couchsurfing.com
---	---	--

Résidences Universitaires Privées

De courte ou longue durée, avec des chambres meublées et des services variés (coin cuisine, déjeuner, internet, etc.) inclus selon la résidence.

HABITAT JEUNE - Résidence Le Totem

90 Cours Tolstoï, 69100, Villeurbanne
Tél : +33 (0)4.72.78.03.04

www.habitatjeune.org

Location nuitée, hebdomadaire, mensuelle

LES STUDELITES

Contacts par résidence disponibles sur le site

www.studelites.com

Location d'un à six mois

STUDEA Nexity

Contacts par résidence disponibles sur le site

www.nexity-studea.com

Location nuitée, hebdomadaire, mensuelle

STUDILOGGE

Contacts par résidence disponibles sur le site

www.studilodge.fr

Location nuitée à partir de 35€/nuit

LES ÉTAPES DE VOTRE INSTALLATION :

ETAPE 1 : La Recherche

- Sélectionner les annonces qui vous intéressent selon l'emplacement, le loyer, la disponibilité, le type de logement. (Voir « Comment Cibler Votre Recherche » pages 9-11)
- Téléphoner afin de vérifier si l'offre sélectionnée est toujours valable ou si d'autres logements de même type sont disponibles.
- Demander les détails du logement qui ne sont pas présentés dans l'annonce : le coût des charges, le mode de chauffage (collectif, individuel, à gaz, électrique).

- Depuis l'étranger : demander s'il est possible de consulter des photos du logement (sur internet, par email...).
- Convenir d'une date pour la visite du logement (attention si vous avez un empêchement le jour de la visite, il est souhaitable de prévenir le propriétaire rapidement).
- Préparer les pièces à fournir avant de visiter le logement afin de pouvoir rapidement déposer sa candidature si le logement correspond à votre recherche.

ETAPE 2. Une Fois Trouvé

- Faire l'état des lieux d'entrée. Avec l'agent ou le propriétaire, faites le tour de votre nouveau logement avant d'emménager. Soyez très attentif aux dégâts et informez l'agence ou le propriétaire dès que vous notez un problème. Si les dommages ou défauts ne sont pas notés dès le début, le coût des réparations peut être déduits de votre caution quand vous quittez l'appartement ;
- Faire le nécessaire pour ouvrir le gaz, l'électricité, l'eau (fournisseur selon
 - GDF SUEZ (gaz) : 0 810 60 20 20* ou www.gdfsuze-dolcevita.fr
 - EDF (électricité) : 0 810 333 069* ou www.edf.fr
 - Directe Energie (gaz et/ou électricité) : 30 99 (appel gratuit depuis une poste fixe) ou www.direct-energie.com
 - Veolia (eau) : 0 810 000 777* ou www.service-client.veoliaeau.fr
 - Eau du Grand Lyon (eau) : 09 69 39 69 99* ou www.eaudegrandlyon.fr
- Faire le nécessaire si vous souhaitez prendre une ligne de téléphone ou internet
 - Opérateurs téléphoniques/internet : Orange, SFR, Bouygues, Free, Sosh

* numéro payant - prix d'un appel local par minute

ETAPE 3. Quand vous Partez

- Écrire une lettre en recommandé avec accusé de réception à votre propriétaire au moins 1 mois à l'avance pour le prévenir de votre départ

- Faire le nécessaire pour faire fermer le gaz, l'électricité, l'eau auprès des fournisseurs
- Faire le nécessaire pour faire couper votre ligne de téléphone ou internet auprès des opérateurs
- Faire l'état des lieux de sortie
- Si tout est en ordre, récupérer votre caution
- Payer votre [taxe d'habitation](#) (visitez impots.gouv.fr pour plus d'information)

COMMENT CIBLER VOTRE RECHERCHE :

Comme dans toutes les grandes villes, le marché immobilier à Lyon est varié. Les prix, les tailles, les quartiers. Toutes ces caractéristiques impactent le montant du loyer. Voici quelques astuces pour vous aider à trouver un bien rentre dans votre budget.

Votre Budget

Loyer	Il faut compter autour de 350€ à 550€/mois pour votre loyer selon le type de bien que vous choisirez (en colocation, studio, résidence universitaire, meublé ou non, etc.).
Caution	À votre installation, vous devez prévoir une somme égale à au moins deux- à trois-fois le loyer de votre résidence. La plupart des propriétaires exigent une caution (ou un « dépôt de garantie ») d'un mois de loyer. Vous pouvez aussi être amené à payer les frais d'agence ou les frais de dossier.
Frais	Les Frais de Dossier, Frais d'Agence, ou Honoraires : perçus au moment de la conclusion du bail, sont la rémunération des services faits et à venir dans la gestion normale de la location. Les frais de rédaction de bail peuvent être en plus. Ces frais correspondent à un montant de 8 à 12€/m ² selon le zone géographique du bien.

CAF

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'une aide au logement gérées par la Caisse d'Allocations Familiales ou la CAF. Pour plus d'information concernant l'aide au logement, rendez-vous sur [le site de la CAF](#) ou reportez-vous à la page 13 de ce document.

Où vivre ?

Le Grand Lyon :

Il y a une forte concurrence pour les logements peu chers en centre-ville, près des commerces, restaurants et bars, (69001, 69002, 69004) et du campus Berges du Rhône (69007). Souvent les étudiants veulent à tout prix rester en centre-ville et ignorent les bonnes affaires hors de cette zone. Le Grand Lyon bénéficie d'un fort réseau des transports publics ([Transports en Commun Lyonnais ou TCL](#)), un système de location de vélo publique à moindre frais ([Vélo'v](#)) et la ville est très abordable à pied.

Afin de trouver un logement qui rentre dans votre budget et qui vous donne un accès rapide au campus dans lequel vous allez suivre vos cours, il peut être nécessaire de vous éloigner du centre-ville. L'Agglomération Lyonnaise (aussi appelée Le Grand Lyon) vous offre des solutions pratiques. N'ignorez pas les logements à Bron, Villeurbanne, et Vénissieux qui sont souvent moins chers.

N'hésitez pas à utiliser [la fonction « itinéraire » du site des TCL](#) quand vous considérez un logement.

Le Quoième ? 6900-huh ?

Quand vous voyez les annonces pour le 2^{ème}, 9^{ème}, etc., ces chiffres désignent à l'arrondissement où le logement se trouve. Lyon est divisé en 9 arrondissements. Les codes postaux à Lyon commencent tous par 6900-, le dernier chiffre vous indique l'arrondissement. Les codes postaux pour les villes autour de Lyon sont : Bron – 69500, Villeurbanne – 69100, et Vénissieux – 69200, Caluire-et-Cuire – 69300, Oullins - 69600

Le type du bien

Studio

Une pièce à vivre, « chambre », « salon » et « cuisine » compris

T1/F1	Une pièce principale avec cuisine séparée
T1/F1 bis	Une cuisine qui donne sur la pièce à vivre, une chambre séparée
T2/F2	Une pièce à vivre, une cuisine séparée ou une cuisine « ouverte », et une chambre séparée. Les T2/F2s possèdent une superficie plus importante que les T1/F1s.
T3/F3	Une pièce à vivre, une cuisine séparée ou « ouverte », 2 chambres séparées

Définitions

Duplex	Un appartement sur deux étages.
Mezzanine	Un appartement avec un « étage » ouvert sur l'espace en bas suffisamment haut pour permettre la circulation. Un studio avec mezzanine ne compte pas l'espace mezzanine dans sa surface totale.
Canut	Un style spécifique du quartier de la Croix Rousse, ce sont des anciens lieux de travaux des tisseurs de soie connus pour leurs plafonds très hauts désormais reconvertis en appartement.
Meublé vs. Non-Meublé	Un appartement meublé est loué avec tous ce qu'il vous faut pour vivre déjà installé (canapé, lit, bureau). Dans un appartement non-meublé vous devez mettre vos propres meubles. Attention : Les appartements meublés peuvent être plus chers car vous cotisez pour l'usure normale.
Équipé ou Non-Équipé	La cuisine peut être équipée d'un four, un frigo, etc., ou pas. Souvent les cuisines « non-équipées » n'ont qu'un évier avec un placard en dessous.
Charges Compris	Certains biens incluent des charges dans le montant total du loyer. Ceux-ci peuvent compter l'électricité, l'eau, et le chauffage.
Chauffage : Gaz ou Électrique	Le système de chauffage peut marcher au gaz naturel ou à l'électricité. Le chauffage électrique est souvent plus coûteux que le chauffage au gaz.

LES RESIDENCES UNIVERSITAIRES PUBLIQUES

Gérées par le CROUS (Centres Régionaux des Ouvres Universitaires et Scolaires), les places aux résidences universitaires publiques sont prioritairement accordées aux boursiers, ou étrangers dont la famille réside en France depuis au moins 2 ans.

Attribution des chambres	Comment faire sa demande	Quand ?
Le SRI ne réserve pas les places pour les étudiants étrangers hors-échange. Les étudiants en échange aurait du réservé une place sur l'application.	Complétez votre demande de Dossier Sociale Étudiant (DES) www.portail-vie-etudiante.fr	Entre le 15 janvier et le 30 mai pour la rentrée suivante.
Combien ?	Les Biens	Aide au Logement
De 195€ à 385€/mois et par personne selon le bien (éventuelles aides au logement non déduites)	Des chambres simples meublées de 9 m ² avec des sanitaires collectifs aux appartements T5 de 70 m ² en collocation selon la résidence.	Si vous êtes hébergé dans une résidence CROUS vous pourriez recevoir une aide au logement.
Vous n'avez pas pu avoir une place pour la rentrée ? Pensez à la location de « courte durée »		Questions ? Contactez le CROUS.
Si vous n'avez pas fait votre demande avant le 30 avril ou si vous n'avez pas reçu une place pour l'année, à partir de fin octobre vous pouvez faire une demande de logement de « courte durée » (jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours).		Service des Étudiants Étrangers à Lyon 9 rue de la Madeleine, 69007 Lyon Tél : 04.72.80.13.26 ou 13.37 Lundi à Vendredi : 9h à 17h. logville@crous-lyon.fr www.crous-lyon.fr

LES RESIDENCES UNIVERSITAIRES PRIVÉES

Plus chères que les logements universitaires publics, les résidences universitaires privées sont souvent la solution la plus facile et pratique pour les étudiants internationaux.

Selon la résidence, vous pouvez trouver un studio ou une chambre en colocation (les appartements T3). Attention aux services inclus – internet, meubles, etc. – toute résidence n’est pas pareille.

Avec plus d’une cinquantaine de résidences autour de Lyon, il y a de nombreuses places à trouver ! Veuillez trouver une liste non-exhaustive des agences gérant des résidences universitaires privées dans le Grand Lyon sur les pages suivantes.

ADELE (moteur de recherche) Plus de 100 résidences universitaires privées dans l’Agglomération Lyonnais (Vénissieux, et Villeurbanne, et Bron compris) www.adele.org	CARDINAL CAMPUS ➡ Loyers de 360€ à 950€/mois. Contacts par résidence disponibles sur le site. www.cardinalcampus.com
CAP’ETUDES ➡ Loyer de 391€ à 586€/mois Tel : 04 75 81 83 83 contact@cap-etudes.com www.cap-etudes.com	FAC-HABITAT (Résidence la Guillotière) ➡ Loyer de 418€ à 706€/mois 14, rue du Dr Crestin 69007 Lyon Tel : 04 37 65 87 01 lyon@fac-habitat.com www.fac-habitat.com
GESTETUD ➡ Loyer de 460€ à 740€/mois. Contacts par résidence disponibles sur le site www.gestetud.fr	HABITAT JEUNE ➡ Loyer de 280€ à 560€/mois. 36 rue Maurice Flandin 69003 Lyon Centrale de réservation Tel. : 04 72 78 03 04 reservation@habitatjeune.org www.habitatjeune.org

LES ESTUDINES

↻ Loyer de 490 à 900€/mois.
Contacts par résidence disponible sur le site
www.estudines.com

MUTUELLES DE FRANCE

↻ Loyer de 435€ à 650€
Service Logements LYON - Marie TOBBI
15 Rue Marietton | 69009 LYON
Tel. : 04 76 20 44 66
logement@mutuellesdefranceresseau.fr
www.reseausantemutuellesdefrance.fr

O.S.E

↻ Loyers à partir de 368€/mois
☑ Frais de dossier réduits.
Contacts par résidence disponible sur le site
www.residences.leclubetudiant.com

STUDILOGE

↻ Loyer de 499€ à 758€/mois
☑ Frais de dossier gratuits sur 5 logements
Contacts par résidence disponible sur le site
www.studilodge.fr

LES STUDELITES

↻ Loyer de 408€ à 990€ /mois
☑ Frais de dossier gratuits sur 4 résidences
Contacts par résidence disponibles sur le site
www.studelites.com

ODALYS CAMPUS Résidence Lyon Confluence

↻ Loyer de 520€ à 890€/mois.
☑ Frais de dossier réduits
7 cours Bayard | 69002 Lyon
Tél. : 04 78 82 49 02
lyon@odalys-campus.com
www.odalys-campus.com

STUDEA Nexity

↻ Loyer à partir de 440€/mois.
☑ Frais de dossier gratuits sur 4 résidences
Contacts par résidence disponible sur le site
www.nexity-studea.com

VICTORY GESTION

↻ Loyer de 393€ à 820€/mois.
☑ Frais de dossier réduits sur 1 résidence
Contacts par résidence disponible sur le site
www.victorygestion.com

(CO)LOCATION

Le SRI reçoit quelques annonces des particuliers souhaitant louer une chambre ou un appartement aux étudiants internationaux. N'hésitez pas à aimer la page Facebook « [Programme d'accueil Alter Ego](#) », à consulter le panneau en liège dédié aux annonces logement au bureau central du SRI sur le campus Berges du Rhône, ou à consulter notre site : [univ-lyon2.fr > international > étudiant international > logement](#)

Association	ESN Cosmo Lyon Maison des Etudiants 25 rue Jaboulay 69007 Lyon contact@cosmolyon.com https://lyon.ixesn.fr/	iStudent Lyon Facebook.com/lyon.erasmus contact@iamerasmus.fr
	CRIJ 66 Cours Charlemagne 69002 LYON Tél : 04 72 77 00 66 www.crijrhonealpes.fr	CLLJ Lyon 3, rue de l'Abbé-Rosier 69001 Lyon Tél: 04 72 07 87 17 www.rhonealpes.uncllaj.org/lyon
Les intermédiaires	CROUS 59, rue de la Madeleine 69007 LYON Tél : 04 72 80 17 70 www.crous-lyon.fr > Logement	CLLJ de l'Est Lyonnais 8, rue du 8 mai 1945 69800 St Priest Tél : 04 37 25 02 19 cllajestlyonnais@uncllaj.org www.rhonealpes-uncllaj.org/est-lyonnais/

Sites de recherche en co/location	Attention aux vendeurs de listes ! NE DONNEZ JAMAIS d'argent pour accéder à une annonce ou aux coordonnées d'un propriétaire		adele.org
	appartager.com	collocation.fr	housinganywhere.com
	immojeune.com	immostreet.com	leboncoin.fr
	lesiteimmo.com	location-etudiant.fr	lokaviz.fr
	lyonweb.fr	pap.fr	paruvendu.fr
	recherche-collocation.com	seloger.com	spotahome.com
	topannonces.fr	NOTEZ : La sous location n'est pas légale en France. Si vous vous engagez à louer un bien en sous location, vous ne bénéficierez donc pas des protections ou des aides dues aux locataires (CAF, assurance de vos biens, etc.)	

LOGEMENT SOLIDAIRE

Le logement solidaire demande votre implication dans la vie quotidienne du logement mais vous offre également de riches expériences qu'on ne trouve pas ailleurs

Les résidences solidaires vous offrent un hébergement à tarif réduit en échange de services (d'entretien du bien) du temps passé avec votre « colocataire » (pour les programmes de logement intergénérationnel) ou votre participation aux actions solidaires (bénévolat)

Pour accéder à ces logements il faut déposer un dossier (les frais associés restent très abordables), et peut-être passer un « entretien » afin d'assurer tous les colocataires de votre bon placement au sein d'une résidence communautaire.

kolocsolidaire.org

esdes-intergenerations.ne

agence-locative-rhone.fr

leparisolidairelyon.org

[habitat-humanisme.org/
rhone/loger](http://habitat-humanisme.org/rhone/loger)

LE GARANT

La plupart des propriétaires exigent un garant. Ce garant peut être soit **une personne résidant en France** (personne s'engageant à se substituer à vous en cas de défaillance financière), soit via le biais d'**un organisme français** prêt à se porter garant pour vous.

Si vous avez un garant résidant en France ...

Garant en France

Qu'il soit de nationalité française ou non, si vous avez un garant résidant en France, voici une liste indicative (mais pas définitive) des documents qu'il doit fournir :

- ➡ copie du livret de famille
- ➡ relevé d'identité bancaire ou postal.
- ➡ photocopie des 3 derniers justificatifs de ressources (en règle générale le propriétaire exige que le locataire ou son garant puissent justifier de revenus mensuels nets –c'est-à-dire après que les impôts sont enlevés - au minimum égaux à trois fois le montant du loyer)
- ➡ photocopie de la dernière quittance de loyer ou de la taxe foncière (si propriétaire)
- ➡ photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente
- ➡ photocopie de la carte d'identité

Vous n'avez pas de garant résident en France ? Vous avez deux choix :

La CLÉ

La Caution Locative Étudiante (CLÉ) est une garantie de l'État Français qui permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement **pour les étudiants de moins de 28 ans où de plus de 28 ans de nationalité étrangère et inscrit en doctorat** : copie du livret de famille

- ➡ Pour plus d'information (général) : Consultez le site www.lokaviz.fr > Caution CLÉ.
- ➡ Pour faire votre demande : www.portail-vie-etudiante.fr > CLÉ

Caution Bancaire

Via la Caution Bancaire : une banque s'engage à régler les loyers non-payés par le locataire (désormais détenteur d'un compte dans ladite banque).

Vous serez obligé de bloquer une certaine somme d'agent, éventuellement négociable. La somme d'argent qu'il faut bloquer dépend de la banque, mais est calculée sur un certain nombre de mois du loyer.

Selon la banque et le contrat que vous signez, vous pouvez être obligé de bloquer l'équivalent de quelques mois de loyer jusqu'à une somme équivalente au montant du loyer pour la durée du bail.

Les frais de dossiers sont souvent entre 20 et 100€. Les contrats sont soumis à un tarif annuel équivalent de 1 à 2% de 12 mois de loyer pour un an de caution bancaire.

DROITS ET DEVOIRS DES LOCATAIRES

Si vous avez des questions concernant vos droits et devoirs en tant que locataire, renseignez-vous auprès des agences ci-dessous

ADIL du Rhône – Lyon 9, rue Vauban , 69006 Lyon Tel : 04.78.52.84.84 Lundi - Jeudi 9h-18h non-stop	Agence d'Information sur le Logement du Rhône, l'Adil offre un conseil complet et personnalisé en matière de logement : relations avec les professionnels, démarches pour obtenir un logement social, contrats, assurances bail, loyer et charges, accession à la propriété. Une mine d'information sur les aspects juridiques, financiers ou fiscaux. Elle offre également une présentation de l'offre de logements. www.adil.fr
ANIL	Agence Nationale pour l'Information sur le Logement www.anil.org
ADELE	Association pour le Développement Économique du Logement Étudiant www.adele.org
CNAB-Lyon	Confédération Nationale des Administrateurs de Biens www.cnab-lyon.fr
LOGEMENT.ORG	Vous êtes un particulier, vous avez un projet logement : acheter, louer, construire, améliorer. Ce site consacré exclusivement à l'immobilier vous donne des conseils et bonnes adresses. www.logement.org
LOCA-PASS	Vous aide à devenir locataire. : www.loca-pass.com
AIDOLOGEMENT.COM	Obtenez immédiatement en ligne, l'avance gratuite de votre caution locative (loca-pass) www.aidologement.com

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

AIDE AU LOGEMENT

Les étudiants de nationalité étrangère (européens et non-ressortissants des pays européens) peuvent bénéficier de l'aide au logement, ces derniers à condition de justifier d'un titre de séjour d'une validité supérieure à 4 mois*, valable pour l'année en cours.

Il existe deux sortes d'aides non cumulables (c'est-à-dire, vous ne pouvez bénéficier d'une seule à la fois, même si vous qualifiez pour les deux) :

- ➔ L'Aide personnalisée au logement (APL)
- ➔ L'Allocation logement à caractère social (ALS)

Elles varient en fonction du loyer, du revenu du locataire et de ses charges de la famille, de la nature du logement et du lieu d'habitation. Le bail et la quittance de loyer doivent impérativement être au nom de l'étudiant. En fonction du loyer, l'aide peut aller jusqu'à 190 euros par mois. Elle est versée à compter du deuxième mois durant toute la durée du bail de location.

Il est possible de demander une aide au logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Lyon. Cette démarche devra être effectuée **après avoir trouvé un logement**, dès que le bail aura été signé. Pour cela, il faut télécharger un formulaire depuis le site www.caf.fr ou se rendre directement à la CAF (Métro Part-Dieu)

Caisse d'Allocations Familiales de Lyon
67 Boulevard Vivier Merle – 69003 LYON
Du lundi au vendredi de 8h à 16h

Conseil important : Si vous n'avez pas obtenu votre titre de séjour*, **renvoyez** votre **dossier** d'aide au logement **incomplet** à la CAF, **dès que vous aurez signé votre contrat de location**. Vous enverrez la copie de la carte de séjour en cours de validité dès que vous la recevrez.

**Si vous venez d'arriver en France, on considère que vous n'avez pas obtenu votre carte de séjour soit si vous êtes algérien et vous n'avez pas votre carte plastifiée (votre visa de deux mois ne vous donne pas le droit aux aides au logement), soit si vous êtes d'une autre nationalité non-européenne et vous n'avez pas votre vignette OFII (votre visa + la vignette OFII vaut un titre de séjour).*

ASSURER VOTRE BIEN

L'Assurance Multirisques Habitation avant l'entrée dans les lieux est **obligatoire**.

Les Moins de 28 ans affilié(s) à une mutuelle étudiante française ?

En tant qu'étudiant, vous bénéficiez de tarifs préférentiels en fonction du partenariat existant entre la sécurité sociale (obligatoire) à laquelle vous êtes affilié et la compagnie d'assurance à laquelle vous allez souscrire l'assurance logement.

- ➔ Si vous êtes affilié à la LMDE, la compagnie d'assurance qui vous offrira un tarif intéressant est la MATMUT.
- ➔ Si vous êtes affilié à la SMERRA, la compagnie d'assurance qui vous offrira un tarif intéressant est la SWISS LIFE.

Plus de 28 ans ? Etudiant européen ou canadien non-affiliés aux mutuelles étudiantes ?

Même si vous n'êtes pas affilié à la LMDE ou à la SMERRA vous pouvez vous inscrire via leurs bureaux à une Assurance Multirisque Habitation.

Envie d'autres options ? Renseignez-vous auprès de votre banque ou un assureur privée

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter !

Campus Berges du Rhône (Lyon)

18 Quai Claude Bernard
Bâtiment Bélénos – Bureau B141
69007, Lyon

Campus Porte des Alpes (Bron)

5 avenue Pierre Mendès France
Maison de l'Étudiant – Bureau U107
69005, Bron

Etudiants en échange : incoming@univ-lyon2.fr

Etudiants hors-échange : international-hors-échange@univ-lyon2.fr

Pour vous tenir au courant des dernières nouvelles destinées aux étudiants internationaux hors-échange, rendez-vous sur notre site :

www.etu.univ-lyon2.fr > International > Étudiant International